Le Puy en Velay, le 4 décembre 2017

UNIR NOS FORCES POUR DÉFENDRE LES SERVICES PUBLICS

POINT SUR LA SITUATION POUR TOUS LES AGENTS
(Ville, CCAS et Agglo du Puy)
(y compris ceux qui sont arrivés depuis le 1/1/2017)

Temps de travail : Concernant les 1607 heures annoncées par nos employeurs (soit 10 jours de plus à travailler).

Aujourd'hui, la situation a évolué suite aux négociations du 28 novembre 2017 :

- **Attribution de 27 jours de congés annuels (dont les deux jours de fractionnement, acquis pour tous les agents),**
- **Attribution de 11 jours fériés,**
- **Des sujétions particulières ont été évoquées pour les métiers pénibles ou à horaires atypiques (EHPAD, ordure ménagère, police municipale…).**

Régime indemnitaire (RIFSEEP) :

- **Maintien des acquis minimum dans l'IFSE :**
  Catégorie C : 3000 € **Catégorie B : 5000 €** **Catégorie A : 7000 €**
  Le montant dans la part variable (CIA) est encore à négocier…

Participation financière à un maintien de salaire :

- **12 € par mois et par agent. Le libre choix des agents concernant leur mutuelle est à négocier…**

Stationnement : se garer au parking intermodal pour continuer à bénéficier du remboursement total.

- **Nous avons fait de nouvelles propositions.**
  Les modalités de stationnement et de prise en charge financière restent à négocier...

Tickets restaurants pour l'Agglo exclusivement :

- **Attribution des tickets restaurants pour l'ensemble des agents de la Communauté d'Agglo.**
  Pour les agents de la Ville et du CCAS du Puy cela reste à négocier…

Autres points importants que nous n'oublions pas :

- **La collectivité souhaite flexibiliser nos emplois du temps en proposant un délai de prévenance de 15 jours au lieu d'un mois. Cela reste à négocier… comme d'autres sujets tout aussi importants…**

POUR MAINTENIR NOS ACQUIS ET DÉFENDRE UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ, NOUS DONNONS RENDEZ-VOUS A TOUT(E)S LES AGENTS TITULAIRES, NON TITULAIRES, SYNDIQUÉ(E)S OU NON SYNDIQUÉ(E)S :

TOUS UNI(E)S ET HABILLÉ(E)S EN NOIR

GRÈVE ET RASSEMBLEMENT

LE MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2017

À PARTIR DE 8H15 JUSQU'À LA FIN DES NÉGOCIATIONS

DEVANT LA MAIRIE DU PUY EN VELAY

(Possibilité de faire grève : 1H, 2H ou plus…, poser des RTT, congés…)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AGENTS

MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2017 À 18H00

Communauté d'Agglomération, Ville et CCAS du Puy en Velay

Espace Pierre Cardinal au Puy en Velay

(Présence fortement souhaitée, pour ceux qui travaillent à ces horaires vous pouvez bénéficier des heures d'informations syndicales)